

## Une flore forte de 2400 espèces

### Habitats et endémisme

L'espace protégé transfrontalier du fait de sa position biogéographique particulière et de sa diversité géologique et climatique, est caractérisé par une variété extraordinaire des milieux. Une dizaine d'habitats naturels d'intérêt prioritaire sont présent dans la zone protégée et dans les sites d'intérêt communautaire (SIC) afférent ; il convient d'y ajouter de nombreux autres milieux inscrits à la Directive Habitat. Pour les mêmes raisons, cette aire représente aussi une zone d'intérêt floristique d'importance internationale ; la richesse des espèces, qui atteint 2400 taxon et l'ampleur du nombre d'espèces endémiques, parmi lesquelles on compte dix endémiques exclusives et cinquante à diffusion plus étendue, contribuent à sa renommée.

#### Description

L'habitat d'une espèce correspond au lieu spécifique où vit cette espèce, en équilibre avec toutes les composantes de son environnement, abiotiques (comme les caractéristiques spatiales et physico-chimiques) et biotiques (les communautés d'êtres vivants), qui lui permettent de survivre et de se reproduire.

La richesse des espèces d'un écosystème, la rareté de chacune d'elles, l'histoire des peuplements animaux et végétaux, la fragilité de ces systèmes sont les aspects qui déterminent la valeur biologique d'un habitat.

Une aire de répartition est la zone géographique occupée par une espèce, en accord avec ses exigences de climat et de substrat géologique. L'endémisme est un terme qui s'applique aux espèces dont l'aire de répartition est limitée ou localisée. On parle d'endémisme strict ou exclusif si l'aire de répartition est extrêmement réduite. Dans ce cas, l'éventuelle disparition d'une espèce de cette zone coïnciderait nécessairement à l'extinction de celle-ci. Par conséquent, plus cette zone est petite (par exemple un massif montagneux) plus l'endémisme qui s'y rattache a une valeur biologique exceptionnelle.



Lac des Sagnes:  
zone humide

## Una flora di 2400 specie

### Habitat ed endemismi

L'area protetta transfrontaliera, grazie alla sua particolare collocazione biogeografica e alla sua varietà geologica e climatica, è caratterizzata da una singolare complessità di ambienti. Sono circa una decina gli habitat d'interesse prioritario compresi in essa e nei Siti d'interesse comunitario (SIC) afférenti; a questi devono inoltre essere aggiunti numerosi altri ambienti segnalati dalla Direttiva Habitat. Per gli stessi motivi tale area rappresenta una zona d'interesse floristico d'importanza internazionale; alla sua fama contribuiscono la ricchezza di specie, che raggiunge le 2400 unità, e l'ampiezza del contingente endemico, in cui si annoverano dieci specie endemiche ristrette e cinquanta a più ampia diffusione.

#### Descrizione

L'habitat corrisponde al luogo in cui vive una specie mettendosi in relazione con tutti i suoi componenti abiotici, ossia i caratteri spaziali e fisico-chimici, e biotici, cioè le comunità viventi, che caratterizzano il sito e consentono a questa specie di sopravvivere e riprodursi. La ricchezza di specie dell'habitat, la rarità di ciascuna di esse, la storia dei suoi popolamenti vegetali e animali, nonché la fragilità dell'ambiente sono gli aspetti che ne definiscono il valore. Per areale di distribuzione s'intende la zona geografica occupata da una determinata specie in accordo con le sue esigenze in fatto di clima e substrato. Endemismo è il termine che indica una specie che occupa una zona geografica ben delimitata e localizzata. Si parla di endemismo ristretto o esclusivo se la sua distribuzione spaziale è molto ridotta. In questo caso l'eventuale scomparsa della specie dalla zona coinciderebbe necessariamente con la sua estinzione e dunque più questa area è ristretta (es. massiccio montuoso), più l'endemismo che vi risiede acquisisce un eccezionale valore naturalistico.

## Una flora di 2400 specie

### Habitat ed endemismi

Dans le cas où ce phénomène concerne une sous espèce ou une variété, on parle d'endémisme de rang infraspecifique. Pour la sauvegarde du patrimoine naturel européen, et en particulier des espèces botaniques et faunistiques singulières et des habitats naturels ou semi-naturels, l'Union Européenne, à travers l'emanation de la directive 92/43/CEE dénommée "Habitat", prévoit la création d'un réseau écologique de zones de conservation qui s'appelle Réseau Natura 2000. Ce réseau est constitué de sites désignés en Sites d'Importances Communautaires. Une attention particulière est réservée à des habitats « d'intérêt prioritaire » en relation avec le risque élevé d'extinction qui les menace et la nécessité qui en découle d'y appliquer une gestion rigoureuse.

#### Contexte général

L'espace protégé transfrontalier, qui réunit, du moins partiellement, deux versants naturels d'un massif montagneux constitue une zone d'intérêt floristique d'importance internationale.

La diversité des sols et des climats qui le caractérisent, combinée à sa position biogéographique particulière, détermine une remarquable complexité des milieux et une exceptionnelle richesse de la flore. On y trouve, en plus des espèces alpines à large distribution, des éléments méditerranéens, méditerranéo-montagnards, des espèces orophiles, arctico-alpines, circumboréales et euro-asiatiques.

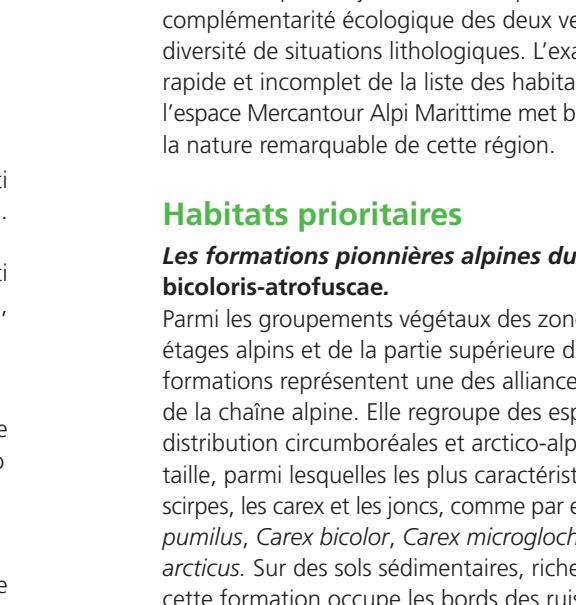
A cela s'ajoute un riche ensemble d'espèces endémiques, qui fait de cette zone le principal centre d'endémisme de toute la chaîne alpine. Cette exceptionnelle biodiversité a suscité depuis plus d'un siècle l'intérêt de botanistes célèbres, depuis Allioni, l'auteur de la Flore du Piémont de 1875 jusqu'à Ozenda à la fin des années 1990. Cette diversité tire ses origines d'un ensemble de facteurs interagissant ensemble.

La richesse floristique provient avant tout de l'impact des glaciations quaternaires et de la localisation particulière du massif, au centre de gravité de plusieurs domaines floristiques, très différents les uns des autres, les domaines alpin, médio-européen et le méditerranéen. A une échelle plus locale, la variété des substrats géologiques, la multiplicité des microclimats sur un important gradient d'altitudes et la morphologie tourmentée des versants ont joué un rôle fondamental, pour créer des refuges pour les espèces peu compétitives. Les falaises et les éboulis en sont de bons exemples.

La diversité floristique provient avant tout de l'impact des glaciations quaternaires et de la localisation particulière du massif, au centre de gravité de plusieurs domaines floristiques, très différents les uns des autres, les domaines alpin, médio-européen et le méditerranéen. A une échelle plus locale, la variété des substrats géologiques, la multiplicité des microclimats sur un important gradient d'altitudes et la morphologie tourmentée des versants ont joué un rôle fondamental, pour créer des refuges pour les espèces peu compétitives. Les falaises et les éboulis en sont de bons exemples.



Orchis apifera



Orchis apifera

Nel caso in cui il fenomeno riguardi una sottospecie o una varietà si parla di endemismo di rango infraspecifico. A salvaguardia del patrimonio naturale europeo, e più in particolare di singole specie botaniche e faunistiche e di singoli habitat naturali o seminaturali, la Comunità Europea, attraverso l'emanazione della direttiva 92/43/CEE denominata "Habitat", prevede la creazione di una rete ecologica di zone di conservazione chiamata "Rete Natura 2000" attraverso la designazione di Zone speciali di conservazione (ZSC).

Tra gli ambienti particolare attenzione viene riservata ai cosiddetti "habitat d'interesse prioritario" in relazione all'elevato rischio d'estinzione che li minaccia ed alla conseguente necessità dell'applicazione in essi di forme di gestione rigorose.

#### Contesto generale

L'area protetta transfrontaliera, che riunisce, almeno parzialmente, due versanti naturalmente incindibili di un massiccio montuoso, costituisce una zona d'interesse floristico d'importanza internazionale; la varietà geopedologica e climatica che la caratterizza, infatti, nonché la sua particolare collocazione biogeografica, determinano una singolare complessità degli ambienti e un'eccezionale ricchezza della flora.

In essa possiamo trovare, accanto a specie a larga distribuzione, elementi mediterranei e mediterraneo-montagnardi, specie orofile, artico-alpine, circumboreali ed euroasiatiche. Ad esse va ad aggiungersi un ricco contingente di specie endemiche, che fa di questa area il principale centro di endemismo di tutta la catena alpina. Questa eccezionale biodiversità, che da oltre un secolo a questa parte ha suscitato l'interesse di botanici insigni, a partire da Allioni, autore della Flora Pedemontana del

1875, per giungere fino a Ozenda a fine Novecento, trae origine da un insieme di fattori, talvolta interagenti tra loro. A favore della ricchezza floristica hanno giocato innanzitutto la ridotta influenza del glacialismo quaternario e la particolare collocazione baricentrica rispetto a domini floristici molto distanti tra loro, quali il mediterraneo, l'alpino ed il medioeuropeo.

In sede locale, invece, hanno avuto un ruolo fondamentale la varietà dei substrati geologici, la molteplicità dei microclimi legata al notevole sviluppo altimetrico ed alla morfologia tormentata dei versanti, nonché l'abbondanza di stazioni di rifugio per specie floristiche poco competitive, come le rupi e i macereti.

In queste zone umido-freddo tende a colonizzare le superfici soggette ad un apporto regolare di materiali minerali fini. Nell'ambito dei due Parchi questo raggruppamento pioniero non occupa che delle piccole superfici che si integrano in un mosaico di raggruppamenti vegetali. Legato ad un substrato ricco in calcare, essa non esiste nel Parco italiano, mentre è presente nel SIC afferente denominato Colle e Lago della Maddalena.

Nel Parco nazionale del Mercantour si limita ai versanti prossimi alla linea di cresta che separa il dipartimento Alpes-Maritimes da quello delle Alpes-de-Haute-Provence, nonché l'abbondanza di stazioni di rifugio per specie floristiche poco competitive, come le rupi e i macereti. Tracce di una vegetazione di tipo artico che si è rifugiata in alcune stazioni favorevoli al momento del ritiro dei ghiacci del Quaternario, questa formazione molto sensibile ai cambiamenti delle condizioni ecologiche deve essere protetta da ogni tipo di modificazione artificiale del regime idrico (captazioni, deviazioni dei fiumi idrici...) e dal calpestamento derivante dalla fruizione turistica o dalla pastorizia.

**Boscaglie di Pinus mugo**

L'aire de répartition naturelle de cette espèce est centrée sur l'Europe centrale mais sa limite occidentale se trouve sur les alpes franco-italiennes où elle occupait jadis une surface non négligeable. Alors que ces groupements végétaux à pins mugo sont rares sur la zone centrale du Parc national du Mercantour, ils sont présents, en surfaces importantes à proximité du Parc naturel Alpi Marittime, dans le secteur de la Roche de l'Abisse.

Ces groupements incluent certaines espèces végétales endémiques ou rares, à distribution orientale, comme *Erica herbacea*, *Daphne striata*, *Asperula hexaphylla* et sur les pentes plus fortes *Moehringia sedoides* et *Saxifraga cochlearis*. La rareté de ces formations en France et dans le nord ouest de l'Italie, ainsi que leur exceptionnelle richesse floristique et leurs caractères relictuels justifient à eux seuls l'intérêt qu'on leur porte.

**Les formations arborescentes à Juniperus thurifera**

Ce groupement végétal fait de petits arbres, parfois dénommé pour cette raison matortal, se rencontre à l'étage supraméditerranéen et montagnard sur les pentes rocheuses, raides et bien exposées, soumises à des conditions écologiques sévères. Caractérisée par la présence du genévrier thurifère, cette formation peut abriter en second lieu d'autres espèces de genévières, le pin silvestre et le chêne sessile. La strate arbustive et herbacée ne recouvre pas entièrement le sol. Le genévrier thurifère se rencontre dans toutes les montagnes de la Méditerranée occidentale, notamment en Algérie, Maroc, Espagne et France. En France, il a longtemps été considéré comme une curiosité botanique qui occupait plusieurs localités dans les Alpes, de la Savoie, où l'on trouve plusieurs stations aux Alpes Maritimes où il a été découvert il y a vingtaine d'années. En Italie, les localités connues sont situées en périphérie du massif Argentera-Mercantour, oggi facenti parte del SIC Alpi Marittime e Valle Stura. Nel bacino medio della Tinée la formazione si sviluppa su varie decine di ettari sul versante a mezzogiorno del Vallone di Mollières tra 1100 e 1400 metri e sulle pareti rocciose di Valabres. Su queste pareti, contrariamente a quanto si osserva nella maggior parte delle stazioni, il substrato geologico è composto da rocce cristalline. Tra le specie che accompagnano il genévrier thurifère una felce subtropicale protetta, *Notholaena marantae*, merita un cenno particolare; oltre al suo interesse biogeografico, essa da origine in questo sito ad una delle più grandi stazioni conosciute in Francia.

I popolamenti di turiferi, specie dal "temperamento d'acciaio", fanno prova di un reale dinamismo e si affermano sui vecchi terrazzamenti coltivati o su

## La situation dans les deux parcs

Dans le découpage biogéographique misé au point par la directive Habitats pour les grands espaces naturels européens, le Parc national du Mercantour fait partie à la fois du domaine alpin et du domaine méditerranéen alors que le Parc naturel Alpi Marittime s'insère dans le seul domaine alpin.

Les études comparatives des milieux des deux espaces protégés ont fait émerger de nombreux points communs. En réalité, l'analyse des habitats présents dans les deux parcs et dans les Sites d'Importance

communautaires adossés aux deux Parchi et aux SIC proches de ces derniers, mettent en évidence des différences significatives entre les deux espaces. Ces différences sont principalement liées à la position biogéographique des deux espaces, qui sont situés dans des zones très différentes en termes de climat et de sols.

Le deuxième élément de différence est lié à la taille des deux espaces protégés. Le Parc national du Mercantour est plus petit que le Parc naturel Alpi Marittime, mais il possède une densité de habitats plus élevée. Il existe donc une plus grande variété d'habitats dans le Parc national du Mercantour que dans le Parc naturel Alpi Marittime.

Le troisième élément de différence est lié à la présence de certains habitats rares ou endémiques dans le Parc national du Mercantour, mais pas dans le Parc naturel Alpi Marittime. Ces habitats sont principalement des formations végétales à pins mugo, qui sont rares dans le Parc naturel Alpi Marittime mais sont présents dans le Parc national du Mercantour.

Enfin, le quatrième élément de différence est lié à la présence de certains habitats rares ou endémiques dans le Parc naturel Alpi Marittime, mais pas dans le Parc national du Mercantour. Ces habitats sont principalement des formations végétales à genévrier thurifère, qui sont rares dans le Parc national du Mercantour mais sont présents dans le Parc naturel Alpi Marittime.

En conclusion, les deux parcs ont des caractéristiques communes mais aussi des différences significatives qui sont principalement liées à la position biogéographique des deux espaces protégés.

Ensuite, nous allons nous intéresser à la situation dans les deux Parchi, qui sont les deux parties les plus importantes du Parc national du Mercantour.

Le premier Parc est le Parc national du Mercantour, qui couvre une superficie de 20 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il a été créé en 1970 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le deuxième Parc est le Parc naturel Alpi Marittime, qui couvre une superficie de 10 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-Maritimes. Il a été créé en 1990 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ensuite, nous allons nous intéresser à la situation dans les deux Parchi, qui sont les deux parties les plus importantes du Parc national du Mercantour.

Le premier Parc est le Parc national du Mercantour, qui couvre une superficie de 20 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il a été créé en 1970 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le deuxième Parc est le Parc naturel Alpi Marittime, qui couvre une superficie de 10 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-Maritimes. Il a été créé en 1990 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ensuite, nous allons nous intéresser à la situation dans les deux Parchi, qui sont les deux parties les plus importantes du Parc national du Mercantour.

Le premier Parc est le Parc national du Mercantour, qui couvre une superficie de 20 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il a été créé en 1970 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le deuxième Parc est le Parc naturel Alpi Marittime, qui couvre une superficie de 10 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-Maritimes. Il a été créé en 1990 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ensuite, nous allons nous intéresser à la situation dans les deux Parchi, qui sont les deux parties les plus importantes du Parc national du Mercantour.

Le premier Parc est le Parc national du Mercantour, qui couvre une superficie de 20 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il a été créé en 1970 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le deuxième Parc est le Parc naturel Alpi Marittime, qui couvre une superficie de 10 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-Maritimes. Il a été créé en 1990 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ensuite, nous allons nous intéresser à la situation dans les deux Parchi, qui sont les deux parties les plus importantes du Parc national du Mercantour.

Le premier Parc est le Parc national du Mercantour, qui couvre une superficie de 20 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il a été créé en 1970 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le deuxième Parc est le Parc naturel Alpi Marittime, qui couvre une superficie de 10 000 hectares et se trouve dans le département des Alpes-Maritimes. Il a été créé en 1990 et est administré par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du développement durable (DREAL) de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ensuite, nous allons nous intéresser à

et s'épanouissent aussi sur des anciennes terrasses de culture ou sur des prés qui étaient dédiés au pastoralisme. Sur ces sols plus profonds la concurrence des autres espèces d'arbres peut, à long terme, se révéler fatale. Exception faite de ce risque, les incendies de forêts représentent la menace la plus sérieuse pour les zones à générerur thurifère.

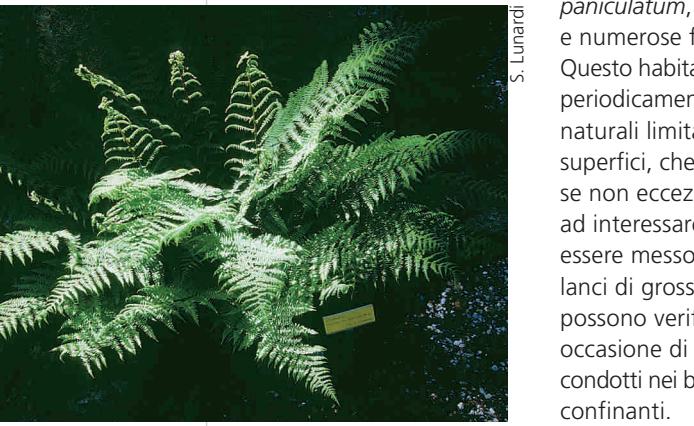
#### **Les forêts de ravin du Tilio-Acerion**

Dans les ravins froids et humides, sur les flancs des couloirs d'avalanche, sur les éboulis stabilisés et sur les pentes rocheuses exposées en demi-ombre, ces formations végétales d'arbres feuillus se développent en tâches dans le domaine des forêts de résineux. A l'étage montagnard, où peuvent seulement se trouver les conditions favorables à ces espèces, les érablières à ormes de montagne du *Tilio-Acerion* se présentent sous la forme de bandes, de largeur souvent réduite dans les paysages de sapinières. Le sous bois est propice au développement d'une grande variété de plantes herbacées, dont l'exubérance est maximale lorsqu'une vaste zone a été dégagée par une avalanche ou un éboulement. Dans cette strate herbacée on rencontre de nombreuses espèces protégées, parmi lesquelles on peut citer *Cirsium montanum*, *Aconitum paniculatum*, *Lunaria rediviva* et plusieurs fougères. Cet habitat, rajeuni périodiquement par des phénomènes naturels limités à de petites surfaces, peut être mis en danger par des éboulements de gros blocs qui peuvent être déstabilisés lors des coupes forestières dans les peuplements résineux environnants.

Parmi les habitats prioritaires il convient aussi de mentionner, sans exhaustivité d'autres milieux de haute valeur naturaliste comme: les prairies arides semi naturelles et les faciès buissonnants sur calcaires dominés par *Bromus erectus*, présents sur les deux versants, les formations herbagées à *Nardus stricta* riches en espèces sur les substrats siliceux de l'étage montagnard, les forêts montagnardes et subalpines à pins à crochets *Pinus uncinata* du versant français et les habitats à répartition très localisée ou très fragmentée comme les sols calcaires, les sources pétrifiées avec leurs formations de travertins et les tourbières hautes actives.

#### **Autres habitats d'intérêt communautaire**

**Les falaises et éboulis siliceux du Saxifragion pedemontanae, de l'Androsacion alpinae et du Senecion leucophyllae.**  
Ces habitats fréquents aux étages alpin et subalpin du massif cristallin à l'intérieur des deux parcs abritent des espèces végétales endémiques célèbres, parmi elles



Fougère femelle  
au jardin botanique Valderia

appenzamenti un tempo dedicati alla pastorizia. Su questi suoli più profondi, la concorrenza delle altre specie arborecenti, può, a lungo andare, rivelarsi fatale. Fatta eccezione per questo rischio, gli incendi rappresentano la più seria minaccia per le aree a ginepro turifero.

#### **Foreste di forra del Tilio-Acerion**

Nelle foreste fredde e umide, sui fianchi dei corridoi percorsi dalle valanghe, sui macereti stabilizzati e sui pendii rocciosi esposti a mezzanotte, questi raggruppamenti di latifoglie si sviluppano a chiazze nell'ambito delle foreste di resine. Come capita essenzialmente nel piano montano, in cui s'incontrano condizioni favorevoli alle specie considerate, l'acereto a olmo di montagna compare, sotto forma di striscia di larghezza ridotta, nelle abetaie.

Il sottobosco è propizio allo sviluppo di una gran varietà di alte erbe, la cui esuberanza è massima in corrispondenza delle chiarie aperte da una valanga, da un crollo, ecc.

Nello strato erbaceo esistono numerose specie protette,

tra cui si possono citare

*Cirsium montanum*, *Aconitum paniculatum*, *Lunaria rediviva* e numerose felci.

Questo habitat, rimaneggiato periodicamente da fenomeni naturali limitati a piccole superfici, che non giungono,

se non eccezionalmente,

ad interessare il suolo, può essere messo in pericolo da lanci di grosse scaglie che

possono verificarsi in

occasione di tagli forestali condotti nei boschi di resinose confinanti.

Sempre tra gli habitat prioritari sono da segnalare

in rapida sintesi,

senza pretese di completezza, altri ambienti di elevatissimo pregio naturalistico, come ad esempio: le praterie aride semi-naturali e facies coperte da cespugli su calcare a *Bromus erectus*, presenti su entrambi i versanti, le formazioni erbacee a *Nardus stricta* in specie su substrati silicei della fascia montana, le foreste montane e subalpine a *Pinus uncinata* del solo versante francese e gli habitat a distribuzione molto localizzata e frazionata individuati come pavimenti calcarei, sorgenti pietificate con formazioni di travertino e torbiere alte attive.

#### **Altri habitat d'interesse comunitario**

**Falesie e macereti silicei del Saxifragion pedemontanae, de l'Androsacion alpinae et du Senecion leucophyllae.**

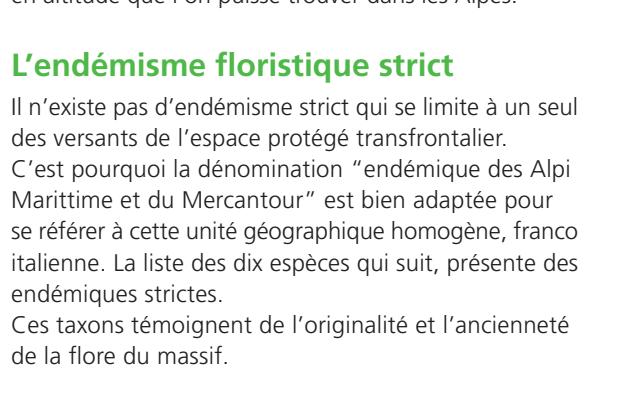
Ces habitats fréquents aux étages alpin et subalpin du massif cristallin nell'insieme dei due Parcs, ospitano le specie vegetali endémiques più celebri, tra cui *Saxifraga*



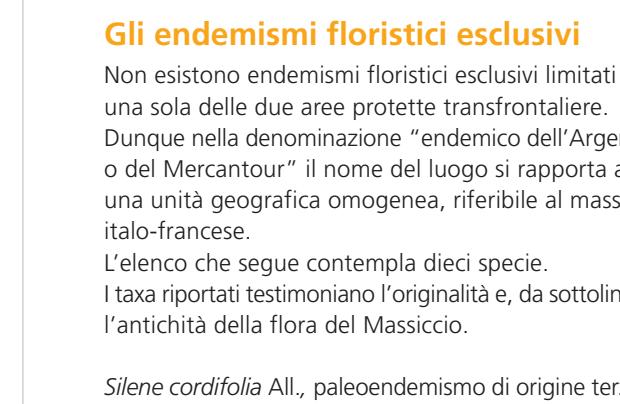
Primevère d'Allioni



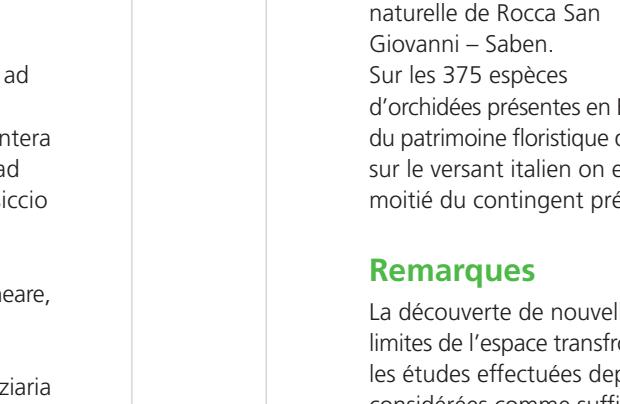
Primula di Allioni



Saxifraga florulenta Moretti



Silene cordifolia All.



Silene campanula Pers.



Silene allionii Loisel.



Silene cordifolia All.

#### **Les forêts de mélèze et de pin cembro**

Dans toutes les expositions, le mélèze *Larix decidua* place ce type de couverture forestière en position dominante dans le paysage avec ses couleurs changeantes et sa

rosette di longue feuilles

coriacee di *Saxifraga callosa*,

le piccoli acervi del

*Sedum fragrans*,

i cespi penduli di

*Campanula macrophylla*.

Essì raggruppano una quantità molto importante di

specie rare, di specie endemiche locali o ad areale esteso

alle Alpi sud-occidentali.

Fino al piano montano

s'infeudano alle pareti

calcarose ben esposte le

rosette dalle lunghe foglie

coriacee di *Saxifraga callosa*,

i piccoli acervi del

*Sedum fragrans*,

i cespi penduli di

*Campanula macrophylla*.

Nella parte orientale del

territorio, i cuscinetti

compatti di

*Saxifraga*

*coerulea* o il fogliame verde

scuro di

*Potentilla saxifraga*

si fissano sulle pareti rocciose

delle gole. Le cavità, gli

strapiombi e gli ingressi delle balme ospitano la magnifica

*Primula allionii*,

talvolta accompagnata da

*Moehringia sedoides*,

dagli steli cadenti e aggrovigliati.

Al piede delle pareti e sui versanti rocciosi fiorisce ad

inizio stagione

*Gentiana ligustica*.

In questi stessi settori *Saxifraga diapsinoides* può

raggiungere senza difficoltà le pareti rocciose del piano

alpino. Da 1000 a 2800 mètres

le éboulis calcaires abritent un nombre remarquable

d'espèces endémiques sud-occidentales : *Berardia subcaulis*, *Allium narcissiflorum*, *Heracleum minimum*, *Iberis aurosica*, *Aquilegia bertolonii*, etc.

**Boschi di larice e pino cembro**

In tutte le stagioni il larice pone questo tipo di copertura forestale in posizione dominante nel paesaggio, con

la sua tendenza a dominare

le

abbetia-

e

le

marie-

re.

Sui suoli acidi il sottobosco presenta uno strato arbustivo

basso composto da

rododendron,

genévrier

nain,

myrtille

et d'aïrelle

des

marais.

Exceptionnellement, ils sont

accompagnés d'

*Empetrum*

*hermafroditum* sur le

versant italien e de

*Loiseleuria procumbens* en

Haute Vésubie, des espèces

très rares dans la région.

Le Parchi possiedono gli

ultimi raggruppamenti di

larice e cembro,

che

raggiungono,

nei pressi

del Colle di Tenda, il limite

del loro areale di distribuzione

nella catena alpina.

Alcuni popolamenti di alberi ultracentenari, dal tronco

possente,

contorto,

ramificato a candelabro,

meritano

un cenno particolare, come

cello del vallon de la Braisse dans la haute vallée de la

Tinée o cello de la Punta Stela en Italie. Ce dernier est

d'ailleurs celo qui abrite les mélèzes les plus haut élevés

en altitude que l'on puisse trouver dans les Alpes.

#### **Gli endemismi floristici esclusivi**

Non esistono endemismi floristici esclusivi limitati ad una sola delle due aree protette transfrontalier.

Dunque

la denominazione "endemico dell'Argentera

o del Mercantour"

è ben adattata per

se referir à cette unité géographique homogène, franco

italiano. La liste des dix espèces qui suit, présente des

endemismi stricti.

L'elenco che segue contempla dieci specie.

I taxa riportati testimoniano l'originalità e, a sottolineare,

l'antichità della flora del Massiccio.

Ces taxons témoignent de l'originalité et l'ancienneté

de la flore du massif.

*Saxifraga florulenta* Moretti, paleoendémique silicicole

à aire de répartition réduite au massif cristallin de l'Argentera

Mercantour, elle habite les fissures des parois

surplombantes avec une exposition préférentielle au nord,

entre 2000 et 3200 m d'altitude. C'est